

Motion du 15 septembre 2026 de Mmes et MM. Alexandre Diogo, Christel Saura, Théo Keel, Paule Mangeat, Manuel Zwysig, Guilhem Kokot, Yasmine Berrada, Florian Schweri, Yolanda Martinez, Mathéo Uldry, Ahmed Jama, Emmanuel Deonna, Brigitte Studer, Adeline Suter, Julia Gosse, Livia Zbinden, Charlotte Meierhofer, Matthias Erhardt, Louise Kasser Genecand, Didier Bonny, Simon Gaberell, Alpha Oumar Dramé, Laurence Desarzens, Laurence Corpataux, Sara de Maio, Sophie Desbioles, Cyril Alispach et Hanumsha Qerkini: «Genève sous 40°C: agir contre la canicule, intelligemment et rapidement».

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement lors de la séance du Conseil municipal du 15 septembre 2026)

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Juin, juillet et août 2026 resteront comme les mois les plus chauds jamais enregistrés par MétéoSuisse. La canicule de cette année a été particulièrement mémorable, non seulement de par ses températures extrêmes mais aussi de par la longueur de celle-ci. Rien que sur le mois de juin, l'Office fédéral de la statistique (OFS) décompte 220 morts liés à la chaleur.

Ces effets ont été ressentis en particulier à Genève: il aura régulièrement fait plus de 35°C en Ville et les nuits tropicales ont rendu la vie particulièrement pénible pour les habitant-e-s. En tant que ville dense et urbanisée, l'effet d'îlot de chaleur a été particulièrement problématique.

Cette canicule n'est pas une exception, bien au contraire. Il ne fait désormais plus aucun doute que nous sommes entrés de plein fouet, en tant que société, dans l'ère du changement climatique. La hausse des températures va continuer, les étés extrêmes devenir la norme, et la population en souffrira. Cette réalité doit enfin nous réveiller et nous pousser à l'action, après tant d'années perdues à ne pas écouter la science.

La situation empirera sans action urgente et drastique de nos sociétés. La lutte contre le changement climatique doit rester une priorité absolue de l'action politique. Néanmoins, il est aussi évident que la protection de la population et l'adaptation de la Ville représentent le deuxième axe nécessaire de toute politique climatique. D'autant plus que les canicules affectent davantage les populations les plus précaires. Les études démontrent nettement un impact différencié selon le salaire et les occupations des citoyen-ne-s.

La Ville de Genève déploie déjà des efforts conséquents et reconnus par la population sur ces deux priorités. Sur l'adaptation, on peut noter un plan canicule déjà bien travaillé et la végétalisation continue de l'espace urbain. Cependant, au vu de l'ampleur de la canicule, il semble essentiel aux signataires de renforcer cet engagement en proclamant la priorité politique absolue des mesures d'adaptation

climatique. De plus, les signataires proposent différents axes prioritaires sur lesquels les efforts doivent être ciblés pour répondre aux attentes de la population.

Considérant:

- que l'urgence climatique est l'un des plus grands défis de notre siècle;
- que les canicules comme celle de l'été 2026 seront la nouvelle réalité d'un monde qui a dépassé 1,5°C d'augmentation de température moyenne;
- que les canicules ont des effets désastreux sur la qualité de vie et la santé des Genevois-es, en particulier les plus précaires;
- que la Ville et son administration ont déjà fait de nombreux efforts reconnus, mais que l'ampleur de la situation requiert des moyens et des actions supplémentaires,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- identifier, dans un délai d'au plus neuf mois après le vote du texte, et de manière systématique, les besoins urgents en matière d'adaptation climatique. Considérer à la fois des audits des bâtiments, systèmes et installations municipales ainsi qu'une consultation des parties prenantes (population, associations, personnel). Proposer à la population et aux employé-e-s de la Ville une méthode simple pour transmettre leurs demandes;
- donner une attention particulière à l'adaptation des immeubles et appartements de la Gérance immobilière municipale (GIM), en ciblant les plus vétustes et où les conditions d'habitation sont les plus difficiles. Proposer des solutions temporaires si nécessaire;
- intégrer, à plus long terme, aux projets d'architecture et de construction les nouvelles méthodes et nouveaux matériaux adaptés à la chaleur et incorporant des éléments naturels;
- incorporer ces besoins (projets et investissements) dans les prochains budgets proposés au Conseil municipal et le Plan financier d'investissement (PFI). Identifier clairement ceux-ci, par exemple via une page récapitulative «adaptation climatique»;
- proposer des adaptations aux règlements et usages pour le personnel particulièrement exposé aux fortes chaleurs (travail à l'extérieur) où dans les bâtiments municipaux les moins bien adaptés (mauvaise isolation, absence de protections solaires et de capacités de refroidissements);
- suivre en tant qu'employeur les formations de l'OCIRT sur les fortes chaleurs et former le personnel aux mesures à prendre en période de canicule, pour leur propre protection et celle des habitant-e-s. En particulier pour celles et ceux en contact avec des populations vulnérables (seniors, enfants);
- présenter, d'ici à fin 2027, une stratégie nouvelle ou une adaptation de la stratégie actuelle concernant les projets de la Ville en matière d'adaptation climatique, tant de son patrimoine bâti que de l'aménagement de son espace public et de ses usages, notamment en termes de pratiques et manifestations sportives et culturelles;
- développer en particulier les refuges climatiques, les solutions naturelles et installations temporaires dans les rues (p.ex. ombrage, végétalisation, brumisateur), et l'adaptation des bâtiments municipaux;
- partager régulièrement avec la population et le Conseil municipal les mesures mises en œuvre, les mesures en cours d'implémentation, et les mesures futures, par exemple via des communications/publications régulières (au minimum avant et après chaque été pour permettre d'établir un bilan);

- travailler ensemble avec le Canton et les autres communes pour continuer à développer et renforcer les plans canicules à l'échelle de Genève.